

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE HYGEA DU 19 DÉCEMBRE 2019

CONVOCAION DES ASSOCIÉS

L'Assemblée Générale HYGEA se tiendra le **jeudi 19 décembre 2019 à 17h précises** au siège social de l'Intercommunale HYGEA, rue du Champ de Ghislage, 1 à 7021 HAVRE.

L'Assemblée Générale (ouverte au public) à 17h aura à son ordre du jour:

1. Plan stratégique HYGEA 2020-2022 – Approbation ;
2. Affiliation partielle de la commune de Seneffe ;
3. Fixation des rémunérations et jetons de présence attribués aux Président, Vice-Président et administrateurs et aux membres du Comité d'audit dans les limites fixées par l'article L5311-1 du CDLD et sur avis du comité de rémunération du 12 novembre 2019.

Conformément au Code de la démocratie locale et de la décentralisation, art. 1523-13, la séance de l'Assemblée Générale est ouverte à toutes les personnes domiciliées sur le territoire d'une des communes, Province ou CPAS associés.